

# Le Budget de 2019

## Présentation à l'intention des membres de la Commission sur les finances et l'administration

Le 12 novembre 2018

# Plan de la présentation



- Les orientations liées à la confection du budget de 2019
- Le budget de fonctionnement 2019
- La fiscalité, les quotes-parts et la contribution centre-ville



# Orientations liées à la confection du budget de 2019

# Orientations liées à la confection du budget de 2019



Le budget 2019 comporte de nombreux enjeux. En effet, parmi les grandes orientations, on retrouve, entre autres :

- Limiter la hausse des charges fiscales au taux de l'inflation anticipé au moment de la préparation du budget.
- Implanter la mesure des taux différenciés selon la valeur foncière pour les immeubles non résidentiels afin de réduire les charges fiscales de la première tranche de 500 000 \$ d'évaluation foncière.
- Comblent le déficit cumulé de l'agglomération.
- Poursuivre la stratégie de paiement au comptant des investissements.
- Poursuivre l'investissement dans le transport en commun.

# Orientations liées à la confection du budget de 2019 (suite)



- Mettre en place la nouvelle approche de gestion performante des ressources humaines.
- Mettre en place un programme visant à atténuer les impacts négatifs des travaux municipaux sur les artères commerciales.
- Intensifier les investissements dans les programmes en habitation.
- Appliquer la mise à jour des paramètres de la réforme du financement des arrondissements, poursuivre la stratégie de mise en œuvre et indexer les transferts aux arrondissements de 1,5 %.
- Poursuivre le contrôle serré des dépenses.

Service  
des finances

Commission sur les  
finances et l'administration  
Le 12 novembre 2018



# Budget 2019 Faits saillants

# Budget de 2019



- Le budget 2019 est de 5 705,1 M\$, en hausse de 4,3 % ou 232,9 M\$ par rapport au budget 2018
- En excluant deux éléments particuliers :
  - ▶ Hausse de 86,2 M\$ relative au comblement du déficit de l'exercice 2017 de l'agglomération
  - ▶ Hausse de 80 M\$ liée à la poursuite de la stratégie de paiement au comptant, pour un total de 441,6 M\$.
- La hausse réelle des dépenses est de 66,7 M\$ ou 1,2 %
- Cette hausse de 66,7 M\$ s'explique principalement par :
  - ▶ Hausse de 40,6 M\$ des budgets consacrés à l'habitation
  - ▶ Hausse de 24,9 M\$ de la contribution à l'ARTM



## ▪ Services centraux

- ▶ Le budget des services centraux s'élève à 2 677,4 M\$, une hausse de 140,2 M\$ ou 5,5 %

## ▪ Arrondissements

- ▶ Le budget des arrondissements s'élève à 904,6 M\$, une hausse de 25,1 M\$ ou 2,85 %.

Ces variations sont expliquées globalement dans les diapositives suivantes

# Quatre grandes priorités du budget 2019



## 1. Développement économique

- ▶ 7,8 M\$ PRAM-Industrie
- ▶ 5,2 M\$ Programme d'aide volontaire aux commerces en situation de chantier majeur
- ▶ 1,2 M\$ supplémentaires pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie de développement économique 2018-2022

## 2. Environnement

- ▶ 13,2 M\$ prévus pour pallier les difficultés actuelles du marché secondaire des matières recyclables
- ▶ 0,9 M\$ plan de réduction des gaz à effet de serre
- ▶ Efforts importants sont consentis pour optimiser la gestion des différents contrats des matières résiduelles et des investissements majeurs sont présentés au PTI



## 3. Habitation

- ▶ Hausse du budget du Service de l'habitation de 40,6 M\$, principalement pour :
  - ◆ 10,7 M\$ Programme de subvention pour l'acquisition d'une propriété résidentielle
  - ◆ 10,2 M\$ Programme AccèsLogis
  - ◆ 10,3 M\$ financement des mesures de logements abordables
  - ◆ 3,7 M\$ supplémentaire pour le Programme Rénovation
  - ◆ 2,0 M\$ amélioration des maisons d'hébergement
  - ◆ 2,0 M\$ supplémentaire pour soutenir les projets de logement social et communautaire comportant une dimension patrimoniale
  - ◆ Poursuite de la mission de la Brigade salubrité



## 4. Mobilité

- ▶ 1,0 M\$ pour le Bureau de projet de la ligne rose
- ▶ 1,4 M\$ approche Vision Zéro, déploiement du programme des rues piétonnes, frais d'entretien des bornes de recharge, mise en œuvre du Réseau Express Vélo, programme vélos-rues et consolidation de l'Escouade-mobilité
- ▶ 1,8 M\$ additionnels alloués à la révision du Plan d'urbanisme et à l'élaboration du Plan de mobilité durable
- ▶ 0,5 M\$ études et projet pilote (phase 2) du retrait de la circulation de transit sur la voie Camillien-Houde/Remembrance

# Autres faits saillants du budget de 2019



## ▪ Transports collectifs

- ▶ Augmentation des crédits à l'Autorité régionale de transport métropolitain de 24,9 M\$, une hausse de 4,3 % par rapport au budget 2018 pour un total de 599,2 M\$

## ▪ Sécurité publique

- ▶ Hausse de 21,0 M\$ (policiers 14,9 M\$ et pompiers 6,1 M\$) des budgets des services de sécurité publique, pour, entre autres, la création de la nouvelle équipe ACCES Cannabis, la nouvelle équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme et la décision d'un grief au niveau des pompiers

## ▪ Services aux citoyens

- ▶ Déneigement : hausse de 3,1 M\$ par rapport au budget de 2018
- ▶ Contrôle animalier : 0,7 M\$ de crédits supplémentaires pour le contrôle animalier et le nouveau règlement sur l'encadrement des animaux domestiques
- ▶ Centre de services 311 : 0,7 M\$ de crédits supplémentaires pour la centralisation et la consolidation du Centre de services
- ▶ Propreté : 0,5 M\$ pour les brigades alternées de la propreté dans les arrondissements

# Autres faits saillants du budget de 2019



- **Montréal, ville historique, culturelle et du savoir**
  - ▶ Hausse de 12,0 M\$ pour les budgets alloués en arrondissements aux loisirs et à la culture
  - ▶ Hausse de 1,5 M\$ au Conseil des arts de Montréal
  - ▶ 0,5 M\$ Plan de transition du nouveau Centre d'histoire de Montréal
  - ▶ Bonification de l'Entente sur le développement culturel 2018-2021 de 3,0 M\$
  - ▶ 6,7 M\$ à Espace pour la vie notamment pour la migration du Biodôme et la métamorphose de l'Insectarium
  
- **Patrimoine immobilier de la Ville de Montréal**
  - ▶ 2,0 M\$ supplémentaire pour l'entretien des immeubles de la Ville
  
- **Montréal, ville de sports**
  - ▶ 1,4 M\$ pour l'aménagement d'un anneau de glace au parc Angrignon
  - ▶ 0,4 M\$ de nouveaux crédits pour le Triathlon international de Montréal
  - ▶ 0,2 M\$ Programme Cyclovia
  
- **Montréal, ville inclusive et solidaire**
  - ▶ 1,0 M\$ supplémentaire pour l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales
  - ▶ 0,2 M\$ dédiés à la réalisation de projets en matière d'itinérance

# Autres faits saillants du budget de 2019



## ■ Gestion de la dette

- ▶ Hausse du service de la dette brute de 32,2 M\$

## ■ Rémunération

- ▶ Baisse de 35,3 M\$ et celle-ci représente 40,2 % du budget de fonctionnement. Cette baisse est principalement due à la réduction des coûts globaux relatifs aux régimes de retraite de 100,4 M\$ et la mise en œuvre de la nouvelle approche de gestion des ressources humaines
- ▶ Au budget 2019, mise en place d'une nouvelle approche en matière de gestion performante des ressources humaines ayant entre autres comme objectif un meilleur contrôle des dépenses de la masse salariale
- ▶ Ce dernier consiste à l'application d'une optimisation équivalente à 1,5 % de la masse salariale du budget précédent, ce qui se traduit par une économie totale de 22,7 M\$ et 41,2 années-personnes



## ■ Variation de l'effectif

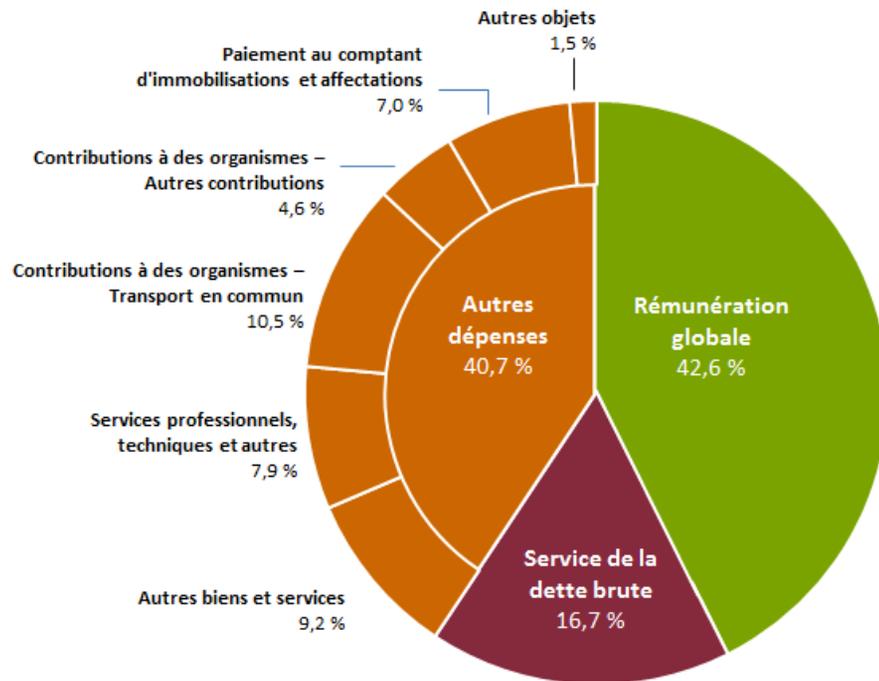
- ▶ La variation de l'effectif entre 2018 et 2019 est de 438,8 années-personnes. Cette variation tient compte des redressements suivants quant au budget 2018 :
  - ◆ La régularisation de 15,2 années-personnes au Service de la police
  - ◆ L'effet de la fin du PQMO pour 79,0 années personnes.

	Fonctionnement	PTI	Total
<b>Total - Arrondissements</b>	<b>52,6</b>	<b>22,1</b>	<b>74,7</b>
<b>Services centraux</b>			
Développement économique (mise en œuvre des plans d'action de la Stratégie de développement économique)	11,0	-	11,0
Eau (désinfection des eaux usées et réglementation)	4,8	13,2	18,0
Espace pour la vie (réouverture du Biodôme)	20,3	2,0	22,3
Habitation (développement de 12 000 logements sociaux, abordables et familiaux)	10,2	-	10,2
Infrastructures du réseau routier (projet du réseau express métropolitain, aménagement des rues, Réseau express vélo, programme rue piétonne)	12,0	16,0	28,0
Police (équipe ACCES Cannabis, lutte contre le proxénétisme, module inspection remorquage)	54,3	-	54,3
Ressources humaines (gestion du changement organisationnel, politique du respect de la personne, systèmes de paie)	35,0	6,0	41,0
Technologies de l'information (mise en œuvre du plan 2016-2025 élimination de la désuétude, remplacement système)	(2,0)	112,0	110,0
Urbanisme et mobilité (révision du plan territorial d'urbanisme et du plan de transport, plan d'action Vision Zéro)	16,8	3,0	19,8
Autres (notamment Centre de services 311, plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre et consommation énergétique, Centre d'histoire, etc.)	24,8	24,7	49,5
<b>Total - Services centraux</b>	<b>187,2</b>	<b>176,9</b>	<b>364,1</b>
<b>Total - Variation de l'effectif</b>	<b>239,8</b>	<b>199,0</b>	<b>438,8</b>

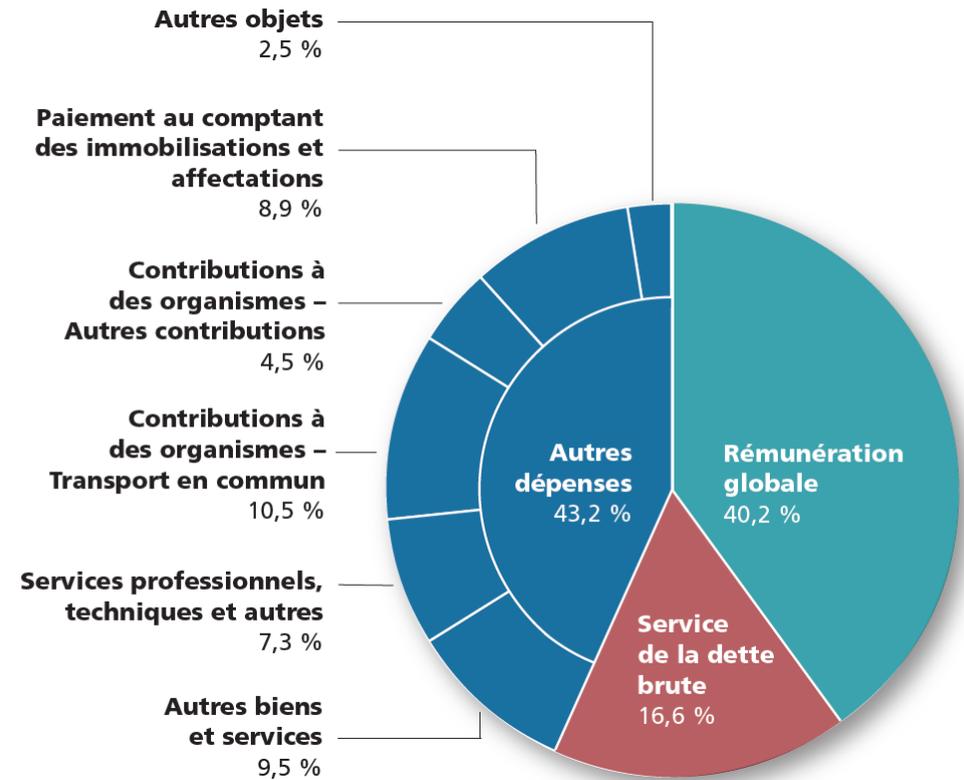
# Dépenses



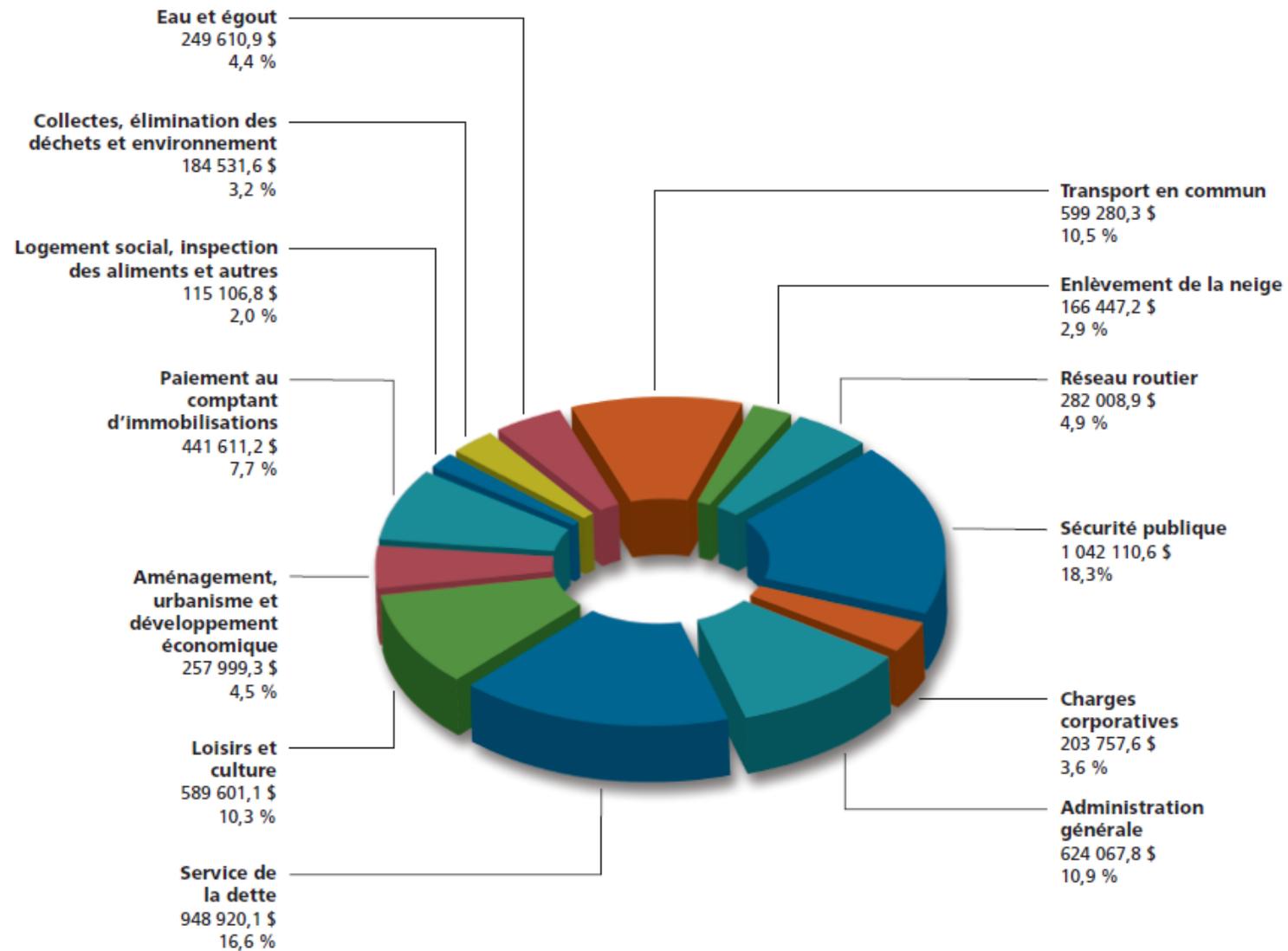
2018



2019



# Faits saillants du budget de 2019





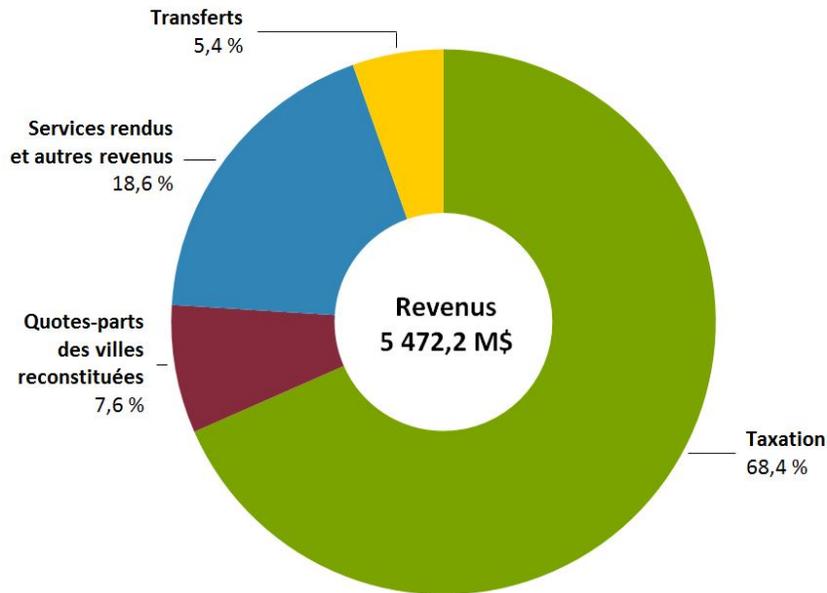
# Budget 2019

## Sources de revenus

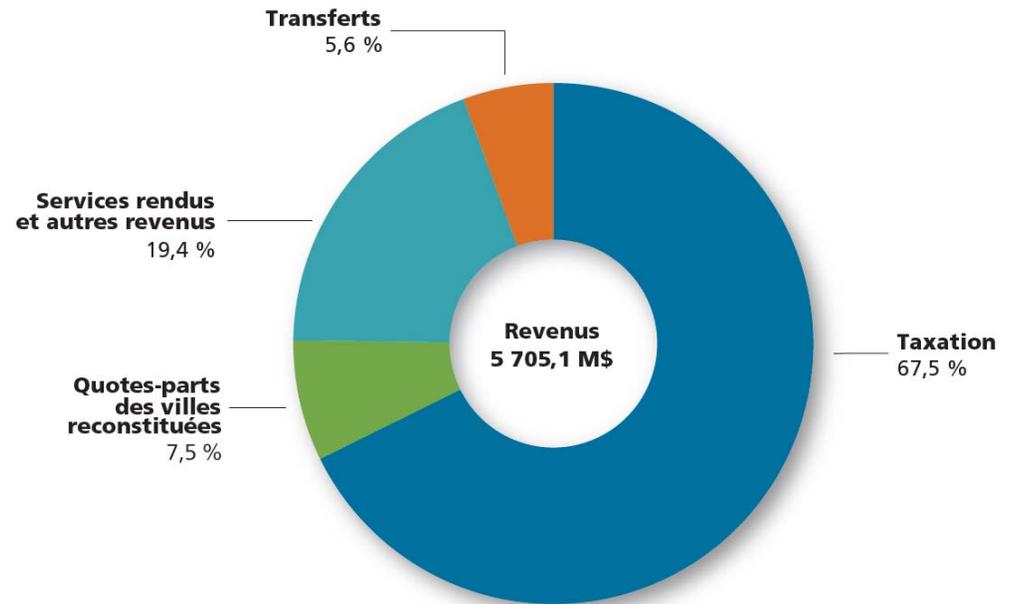
# Revenus



2018



2019



# Revenus – Principales variations



## Principales variations des revenus

▪ <b>Variation des revenus fiscaux (autres qu'arrondissements)</b>		<b>112,8 M\$</b>
▪ <b>Variation des revenus en arrondissements</b>		<b>15,2 M\$</b>
▶ Hausse des revenus des taxes d'arrondissements	5,5 M\$	
▶ Hausse des revenus autonomes des arrondissements	2,7 M\$	
▶ Hausse de l'utilisation des surplus d'arrondissements	7,0 M\$	
▪ <b>Variation des autres revenus</b>		<b>104,9 M\$</b>
▶ Hausse des prévisions des droits de mutation immobilière	35,0 M\$	
▶ Revenus supplémentaires provenant des programmes d'habitation	17,7 M\$	
▶ Hausse du financement à long terme pour les dépenses SOFIL	9,2 M\$	
▶ Affectations nettes	35,7 M\$	
▶ Réouverture du Biodôme et de l'Espace pour la vie	5,5 M\$	
▶ Accès Cannabis	5,0 M\$	
▶ Cession d'actifs non récurrents au budget 2018	(3,5 M\$)	
▶ Divers	0,3 M\$	

**Total - Variation des revenus**

**232,9 M\$**

Service  
des finances

Commission sur les  
finances et l'administration  
Le 12 novembre 2018



# Budget 2019

## Fiscalité, quotes-parts et contribution centre-ville

Service  
des finances

Commission sur les  
finances et l'administration  
Le 12 novembre 2018



# Budget 2019 - Fiscalité

## Faits saillants

## Fiscalité municipale – Faits saillants

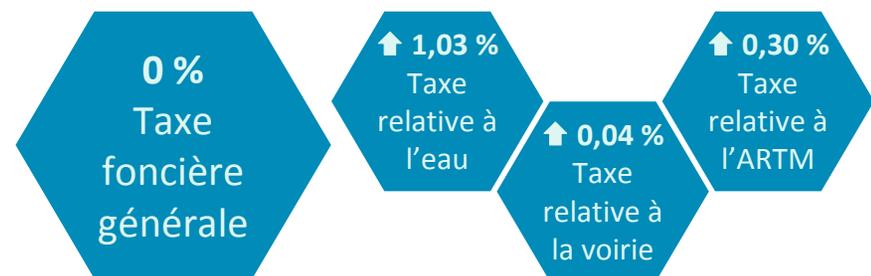


- Le conseil municipal choisit de maintenir le niveau de la taxe foncière générale. Ainsi, il n'y a aucune augmentation de la taxe foncière générale en 2019
- Le conseil municipal fixe également les orientations suivantes pour les taxes spéciales :
  - ▶ une hausse globale de 1,0 % pour la taxe de l'eau;
  - ▶ une hausse globale de 0,05 % pour la taxe de la voirie;
  - ▶ une hausse globale de 0,35 % des charges fiscales pour la création de la taxe relative à l'ARTM
- Les décisions des conseils d'arrondissement se sont traduites par une hausse moyenne des charges fiscales de 0,3 % pour les immeubles résidentiels et de 0,1 % pour les immeubles non résidentiels
- Les charges fiscales totales des immeubles résidentiels augmentent de 1,7 % par rapport à 2018 et pour les immeubles non résidentiels, de 1,3 %

# Fiscalité municipale – Faits saillants



## Immeubles résidentiels



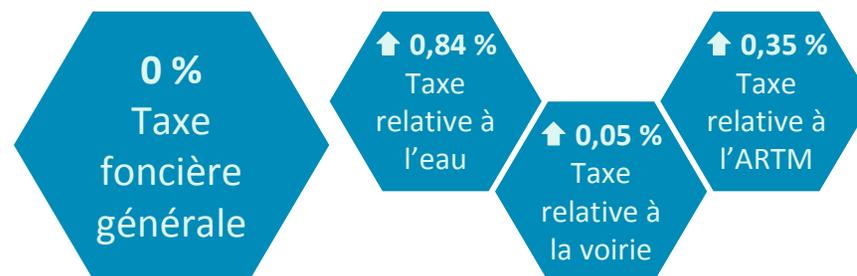
↑ 1,37 %  
Décisions du conseil municipal



↑ 0,33 %  
Décisions des conseils d'arrondissement

↑ 1,70 %  
Hausse des charges fiscales totales  
des immeubles résidentiels

## Immeubles non résidentiels



↑ 1,24 %  
Décisions du conseil municipal



↑ 0,06 %  
Décisions des conseils d'arrondissement

↑ 1,30 %  
Hausse des charges fiscales totales  
des immeubles non résidentiels

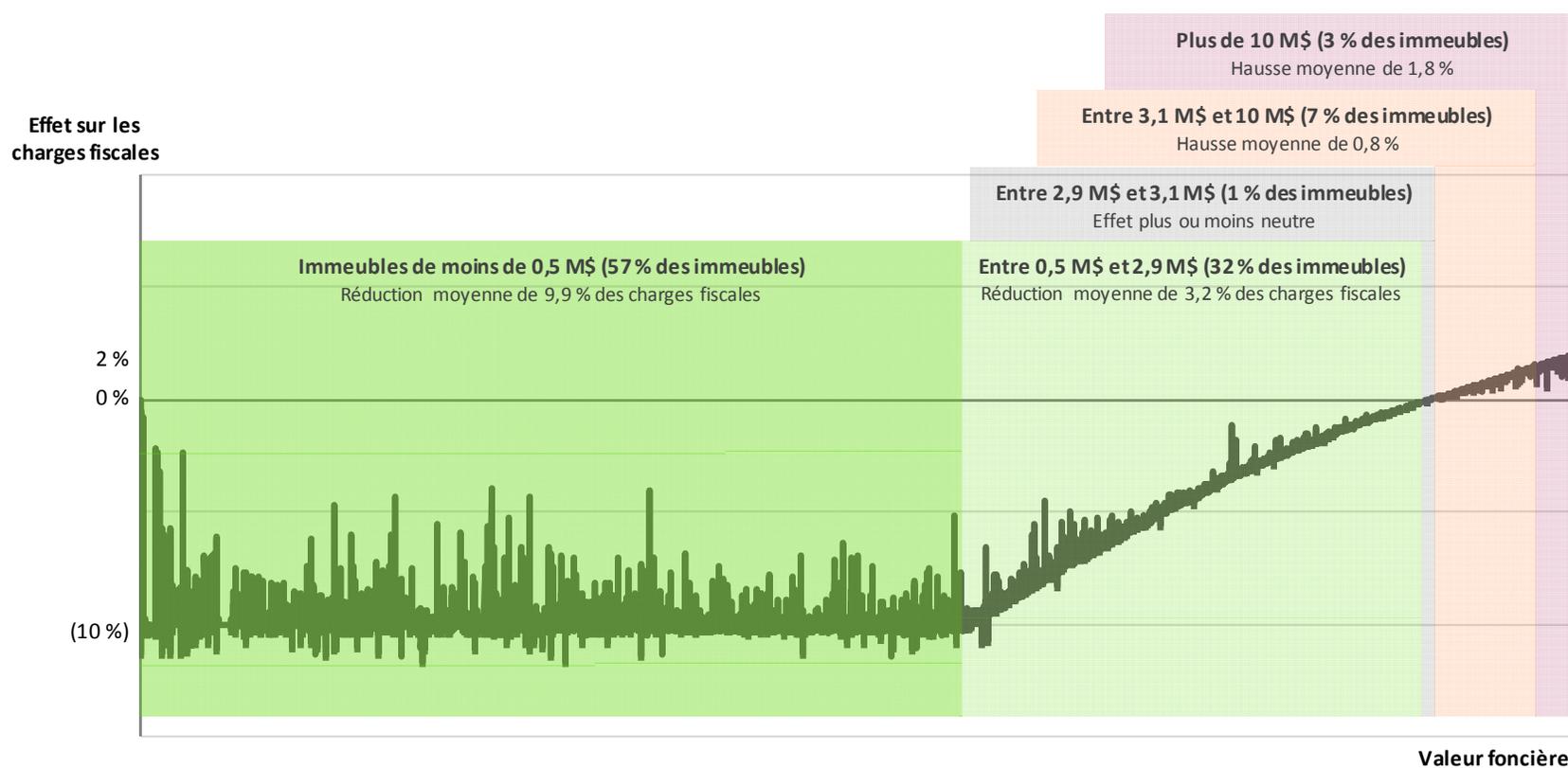
# Fiscalité municipale – Faits saillants



- Pour les immeubles non résidentiels, le conseil municipal choisit d'implanter en 2019 la mesure des taux différenciés selon la valeur foncière
- Les paramètres de la mesure sont les suivants :
  - ▶ 500 000 \$ - Seuil de valeur foncière à partir duquel le taux de taxe diffère
  - ▶ 15 % - Écart entre le taux inférieur et le taux supérieur pour la taxe foncière générale
  - ▶ 30,5 M\$ - Déplacement fiscal entre la tranche de valeur la plus faible et la plus élevée
- Mesure accompagnée d'une stratégie de réduction de l'écart de fardeau fiscal, qui prévoit :
  - ▶ En 2019, l'implantation de la mesure des taux différenciés selon la valeur foncière
  - ▶ De 2020 à 2023, une augmentation moins grande des charges fiscales des immeubles non résidentiels par rapport aux immeubles résidentiels (ratio : 0,75 % pour chaque 1 %)
  - ▶ Après 2023, une évaluation de la nécessité de poursuivre cette stratégie



## Effet de l'introduction de taux différenciés sur les charges fiscales totales des immeubles non résidentiels





# Budget 2019 - Fiscalité

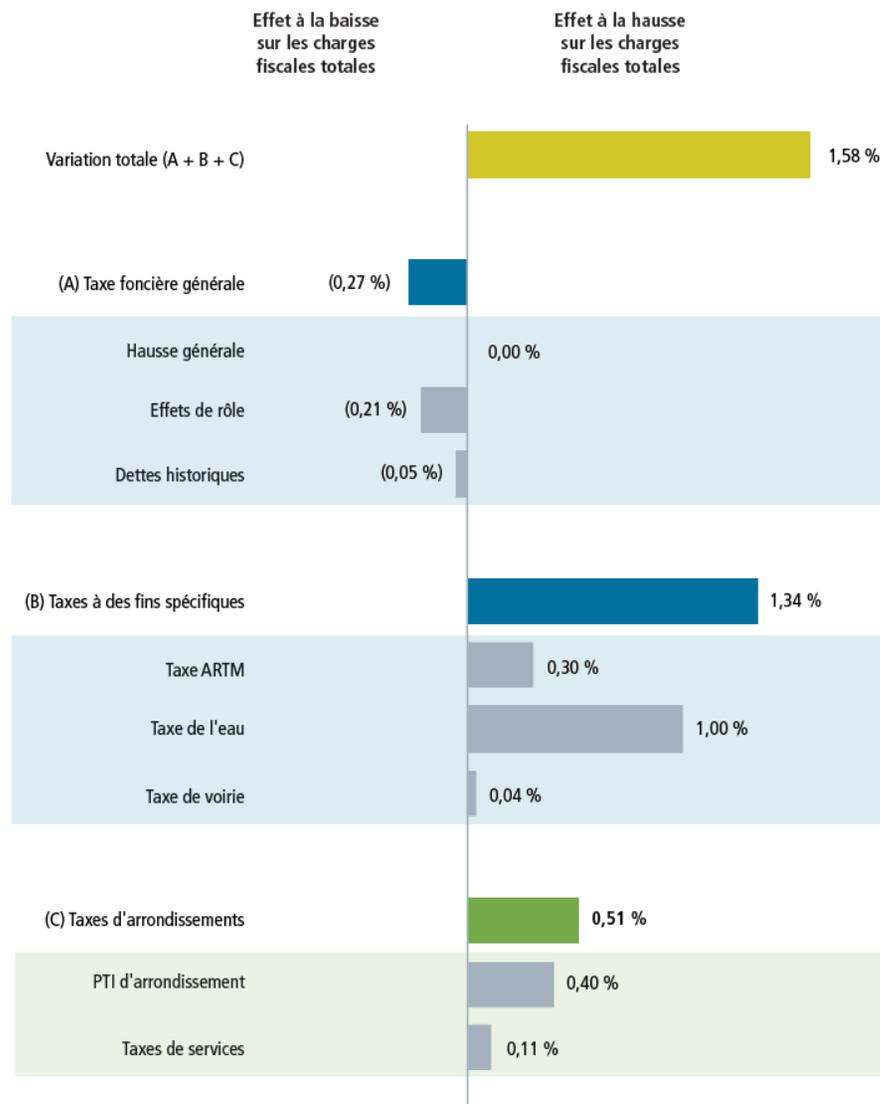
## Variations des charges fiscales

# Variation des charges fiscales



- Les variations de charges fiscales par arrondissement seront inférieures ou supérieures aux moyennes en fonction des facteurs suivants :
  - ▶ Le taux de croissance du rôle d'évaluation de l'arrondissement par rapport au taux de croissance moyen du rôle
  - ▶ La variation de la dette historique par secteur
  - ▶ La variation des taxes d'arrondissement
  - ▶ La variation du PTI de l'arrondissement

# Variation des charges fiscales – Exemple avec l'Arrondissement Ahuntsic-Cartierville



# Variation des charges fiscales Immeubles résidentiels



Arrondissements	Conseil municipal					Arrondissements			Charges fiscales totales
	Taxe foncière générale	Taxes spéciales			Sous-total taxes spéciales	Taxes de services	Taxes d'investis- sement	Sous-total arrondis- sement	
		Taxe relative à l'eau	Taxe relative à la voirie	Taxe relative à l'ARTM					
Ahuntsic-Cartierville	<b>(0,27 %)</b>	1,00 %	0,04 %	0,30 %	<b>1,34 %</b>	0,11 %	0,40 %	<b>0,51 %</b>	<b>1,58 %</b>
Anjou	<b>(1,58 %)</b>	0,82 %	0,03 %	0,26 %	<b>1,12 %</b>	1,67 %	0,45 %	<b>2,12 %</b>	<b>1,66 %</b>
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	<b>0,74 %</b>	1,17 %	0,05 %	0,31 %	<b>1,53 %</b>	0,11 %	0,38 %	<b>0,49 %</b>	<b>2,75 %</b>
Lachine	<b>(0,21 %)</b>	0,91 %	0,04 %	0,29 %	<b>1,24 %</b>	0,15 %	(0,63 %)	<b>(0,48 %)</b>	<b>0,55 %</b>
LaSalle	<b>(0,18 %)</b>	1,03 %	0,04 %	0,31 %	<b>1,38 %</b>	0,09 %	0,15 %	<b>0,25 %</b>	<b>1,44 %</b>
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	<b>(0,54 %)</b>	0,87 %	0,04 %	0,30 %	<b>1,21 %</b>	0,71 %	1,15 %	<b>1,86 %</b>	<b>2,53 %</b>
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	<b>0,03 %</b>	1,02 %	0,04 %	0,29 %	<b>1,35 %</b>	0,16 %	0,24 %	<b>0,39 %</b>	<b>1,78 %</b>
Montréal-Nord	<b>(0,33 %)</b>	0,87 %	0,04 %	0,27 %	<b>1,18 %</b>	0,13 %	0,31 %	<b>0,44 %</b>	<b>1,28 %</b>
Outremont	<b>0,05 %</b>	1,05 %	0,04 %	0,31 %	<b>1,41 %</b>	0,56 %	0,02 %	<b>0,58 %</b>	<b>2,03 %</b>
Pierrefonds-Roxboro	<b>(0,37 %)</b>	0,95 %	0,04 %	0,29 %	<b>1,29 %</b>	0,40 %	(0,20 %)	<b>0,20 %</b>	<b>1,11 %</b>
Plateau-Mont-Royal	<b>0,17 %</b>	1,07 %	0,04 %	0,30 %	<b>1,41 %</b>	0,14 %	0,39 %	<b>0,54 %</b>	<b>2,12 %</b>
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	<b>(0,35 %)</b>	0,90 %	0,04 %	0,28 %	<b>1,21 %</b>	0,17 %	(0,41 %)	<b>(0,24 %)</b>	<b>0,63 %</b>
Rosemont–La Petite-Patrie	<b>0,75 %</b>	1,17 %	0,05 %	0,30 %	<b>1,52 %</b>	0,11 %	0,19 %	<b>0,31 %</b>	<b>2,58 %</b>
Saint-Laurent	<b>(0,07 %)</b>	1,03 %	0,04 %	0,30 %	<b>1,37 %</b>	0,14 %	(0,08 %)	<b>0,06 %</b>	<b>1,36 %</b>
Saint-Léonard	<b>(0,59 %)</b>	0,90 %	0,04 %	0,29 %	<b>1,23 %</b>	0,15 %	0,02 %	<b>0,17 %</b>	<b>0,81 %</b>
Sud-Ouest	<b>0,19 %</b>	1,04 %	0,04 %	0,29 %	<b>1,38 %</b>	0,14 %	0,12 %	<b>0,26 %</b>	<b>1,83 %</b>
Verdun	<b>(0,45 %)</b>	0,96 %	0,04 %	0,30 %	<b>1,30 %</b>	0,16 %	0,17 %	<b>0,33 %</b>	<b>1,19 %</b>
Ville-Marie	<b>(0,11 %)</b>	1,07 %	0,04 %	0,31 %	<b>1,43 %</b>	0,10 %	(0,02 %)	<b>0,08 %</b>	<b>1,41 %</b>
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	<b>0,47 %</b>	1,10 %	0,05 %	0,30 %	<b>1,45 %</b>	0,13 %	0,12 %	<b>0,24 %</b>	<b>2,16 %</b>
<b>VILLE DE MONTRÉAL</b>	<b>0,00 %</b>	<b>1,03 %</b>	<b>0,04 %</b>	<b>0,30 %</b>	<b>1,37 %</b>	<b>0,20 %</b>	<b>0,14 %</b>	<b>0,33 %</b>	<b>1,70 %</b>

# Variation des charges fiscales Immeubles non résidentiels



Arrondissements	Conseil municipal					Arrondissements			Charges fiscales totales
	Taxe foncière générale	Taxes spéciales			Sous-total taxes spéciales	Taxes de services	Taxes d'investis- sement	Sous-total arrondis- sement	
		Taxe relative à l'eau	Taxe relative à la voirie	Taxe relative à l'ARTM					
Ahuntsic-Cartierville	<b>(0,60 %)</b>	0,85 %	0,05 %	0,35 %	<b>1,24 %</b>	0,03 %	0,09 %	<b>0,12 %</b>	<b>0,76 %</b>
Anjou	<b>(1,10 %)</b>	0,68 %	0,04 %	0,33 %	<b>1,06 %</b>	0,43 %	0,11 %	<b>0,54 %</b>	<b>0,50 %</b>
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	<b>(0,50 %)</b>	0,91 %	0,05 %	0,35 %	<b>1,31 %</b>	0,02 %	0,08 %	<b>0,10 %</b>	<b>0,92 %</b>
Lachine	<b>0,30 %</b>	0,78 %	0,05 %	0,36 %	<b>1,19 %</b>	0,05 %	(0,14 %)	<b>(0,10 %)</b>	<b>1,39 %</b>
LaSalle	<b>(0,88 %)</b>	0,34 %	0,04 %	0,35 %	<b>0,74 %</b>	0,01 %	0,03 %	<b>0,04 %</b>	<b>(0,10 %)</b>
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	<b>(3,17 %)</b>	0,65 %	0,05 %	0,35 %	<b>1,05 %</b>	0,18 %	0,29 %	<b>0,48 %</b>	<b>(1,65 %)</b>
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	<b>(1,04 %)</b>	0,76 %	0,04 %	0,34 %	<b>1,13 %</b>	0,02 %	0,04 %	<b>0,06 %</b>	<b>0,16 %</b>
Montréal-Nord	<b>(3,22 %)</b>	0,72 %	0,05 %	0,33 %	<b>1,09 %</b>	0,05 %	0,09 %	<b>0,13 %</b>	<b>(1,99 %)</b>
Outremont	<b>(0,86 %)</b>	1,14 %	0,07 %	0,35 %	<b>1,56 %</b>	0,17 %	0,03 %	<b>0,20 %</b>	<b>0,90 %</b>
Pierrefonds-Roxboro	<b>(2,15 %)</b>	0,71 %	0,05 %	0,35 %	<b>1,11 %</b>	0,11 %	(0,04 %)	<b>0,07 %</b>	<b>(0,98 %)</b>
Plateau-Mont-Royal	<b>(2,07 %)</b>	0,96 %	0,05 %	0,34 %	<b>1,36 %</b>	0,04 %	0,10 %	<b>0,14 %</b>	<b>(0,57 %)</b>
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	<b>(1,27 %)</b>	0,86 %	0,05 %	0,34 %	<b>1,24 %</b>	0,05 %	(0,10 %)	<b>(0,04 %)</b>	<b>(0,07 %)</b>
Rosemont–La Petite-Patrie	<b>(1,97 %)</b>	0,98 %	0,05 %	0,34 %	<b>1,37 %</b>	0,03 %	0,05 %	<b>0,07 %</b>	<b>(0,53 %)</b>
Saint-Laurent	<b>(0,10 %)</b>	0,78 %	0,04 %	0,35 %	<b>1,18 %</b>	0,02 %	(0,03 %)	<b>(0,01 %)</b>	<b>1,08 %</b>
Saint-Léonard	<b>(0,67 %)</b>	0,74 %	0,05 %	0,35 %	<b>1,14 %</b>	0,06 %	0,02 %	<b>0,08 %</b>	<b>0,55 %</b>
Sud-Ouest	<b>0,51 %</b>	1,02 %	0,06 %	0,35 %	<b>1,42 %</b>	0,06 %	0,04 %	<b>0,10 %</b>	<b>2,03 %</b>
Verdun	<b>(0,79 %)</b>	0,80 %	0,04 %	0,35 %	<b>1,20 %</b>	0,04 %	0,04 %	<b>0,09 %</b>	<b>0,50 %</b>
Ville-Marie	<b>1,23 %</b>	0,88 %	0,05 %	0,36 %	<b>1,28 %</b>	0,02 %	(0,00 %)	<b>0,02 %</b>	<b>2,53 %</b>
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	<b>(1,34 %)</b>	0,92 %	0,05 %	0,34 %	<b>1,31 %</b>	0,03 %	0,03 %	<b>0,06 %</b>	<b>0,03 %</b>
<b>VILLE DE MONTRÉAL</b>	<b>0,00 %</b>	<b>0,84 %</b>	<b>0,05 %</b>	<b>0,35 %</b>	<b>1,24 %</b>	<b>0,05 %</b>	<b>0,01 %</b>	<b>0,06 %</b>	<b>1,30 %</b>

# Résidence de valeur moyenne à Montréal



Variation des charges fiscales <sup>1</sup>	Taxes 2018	Taxes 2019	Variations	
			(\$)	(%)
Taxe foncière et tarification	2 782 \$	2 782 \$	0 \$	0,00 %
Taxe relative à l'eau	430 \$	469 \$	38 \$	1,03 %
Taxe relative à la voirie	14 \$	16 \$	2 \$	0,04 %
Taxe relative à l'ARTM	0 \$	11 \$	11 \$	0,30 %
Taxe relative aux services	265 \$	272 \$	7 \$	0,20 %
Taxe relative aux investissements	195 \$	199 \$	5 \$	0,13 %
	<b>3 686 \$</b>	<b>3 749 \$</b>	<b>63 \$</b>	<b>1,70 %</b>

<sup>1</sup> Les variations sont celles d'une résidence moyenne évaluée à 432 619 \$ au rôle d'évaluation 2017-2019.

\* Les données ayant été arrondies, leur somme peut différer légèrement des totaux.

# Exemple de commerces



## Immeuble de 450 000 \$

Taxes 2018	Taxes 2019		Variation 2018-2019	
	Types de taxes	Montants	(\$)	(%)
16 089 \$	<b>(A) Sans la mesure</b>	<b>16 288 \$</b>	199 \$	1,2 %
	TFG	14 099 \$		
	Taxes spéciales	1 769 \$		
	Taxes d'arrond.	420 \$		
16 089 \$	<b>(B) Avec la mesure</b>	<b>14 668 \$</b>	<b>(1 421 \$)</b>	<b>(8,8 %)</b>
	TFG <500 K\$	12 486 \$		
	TFG >500 K\$	0 \$		
	Taxes spéciales	1 762 \$		
	Taxes d'arrond.	420 \$		
<b>Effet net de la mesure (B - A)</b>			<b>(1 620 \$) (10,1 %)</b>	

## Immeuble de 1 M\$

Taxes 2018	Taxes 2019		Variation 2018-2019	
	Types de taxes	Montants	(\$)	(%)
35 116 \$	<b>(A) Sans la mesure</b>	<b>36 194 \$</b>	1 078 \$	3,1 %
	TFG	31 330 \$		
	Taxes spéciales	3 930 \$		
	Taxes d'arrond.	934 \$		
35 116 \$	<b>(B) Avec la mesure</b>	<b>34 755 \$</b>	<b>(361 \$)</b>	<b>(1,0 %)</b>
	TFG <500 K\$	13 873 \$		
	TFG >500 K\$	16 023 \$		
	Taxes spéciales	3 925 \$		
	Taxes d'arrond.	934 \$		
<b>Effet net de la mesure (B - A)</b>			<b>(1 439 \$) (4,1 %)</b>	



# Budget 2019 – Agglomération Quotes-parts et contribution centre-ville



## ■ Budget 2019

- ▶ Le budget 2019 est de 2 935,7 M\$, en hausse de 3,9 % ou 108,9 M\$ par rapport au budget 2018. La hausse réelle des dépenses est de 22,7 M\$ ou 0,8 % en excluant :
  - ◆ Hausse de 86,2 M\$ relative au comblement du déficit de l'exercice 2017 de l'agglomération
- ▶ Les quotes-parts d'agglomération augmentent quant à elles de 3,7 % (4,0 % Ville de Montréal et 2,0 % Villes reconstituées)
- ▶ En excluant le déficit de l'exercice 2017 d'agglomération, les quotes-parts d'agglomération auraient augmenté de 0,1 % (0,4 % Ville de Montréal et -1,6 % Villes reconstituées)

# Quotes-parts 2018 et 2019 – Sommaire



## Variation des quotes-parts des villes liées, de 2018 à 2019 (en milliers de dollars et en pourcentages)

Villes liées	Total des quotes-parts		Variation 2019 / 2018	
	Budget 2018 (000 \$)	Budget 2019 (000 \$)	(000 \$)	%
<b>Montréal</b>	<b>1 977 443,7</b>	<b>2 056 824,0</b>	<b>79 380,3</b>	<b>4,0</b>
<b>Villes reconstituées</b>				
Baie-D'Urfé	11 627,4	12 221,9	594,5	5,1
Beaconsfield	21 022,3	21 301,5	279,2	1,3
Côte-Saint-Luc	28 441,7	28 600,6	158,9	0,6
Dollard-Des Ormeaux	41 388,8	42 385,9	997,2	2,4
Dorval	72 060,8	72 369,0	308,2	0,4
Hampstead	10 007,9	10 069,5	61,6	0,6
L'Île-Dorval	74,3	81,8	7,5	10,1
Kirkland	29 671,7	29 604,1	(67,6)	(0,2)
Mont-Royal	50 062,0	52 767,7	2 705,7	5,4
Montréal-Est	17 849,0	17 923,2	74,2	0,4
Montréal-Ouest	5 637,3	5 868,0	230,7	4,1
Pointe-Claire	62 638,5	64 721,2	2 082,8	3,3
Senneville	3 427,4	3 423,5	(3,9)	(0,1)
Sainte-Anne-de-Bellevue	8 718,4	7 558,1	(1 160,3)	(13,3)
Westmount	55 272,0	57 234,2	1 962,3	3,6
<b>Total – Villes reconstituées</b>	<b>417 899,6</b>	<b>426 130,3</b>	<b>8 230,7</b>	<b>2,0</b>
<b>Agglomération de Montréal</b>	<b>2 395 343,3</b>	<b>2 482 954,3</b>	<b>87 611,0</b>	<b>3,7</b>

# Contribution « centre-ville »



Villes reconstituées	Contribution (000 \$)		
	2017	2018	2019
Baie-D'Urfé	225,5	229,2	239,5
Beaconsfield	396,3	405,3	413,5
Côte-Saint-Luc	553,9	549,0	551,0
Dollard-Des Ormeaux	778,8	798,1	813,5
Dorval	1 426,9	1 416,2	1 414,0
Hampstead	195,4	194,7	195,7
L'Île-Dorval	1,0	1,3	1,4
Kirkland	595,0	579,8	578,7
Mont-Royal	892,5	984,6	1 034,0
Montréal-Est	342,7	341,1	339,7
Montréal-Ouest	103,1	110,0	113,9
Pointe-Claire	1 176,0	1 227,2	1 267,7
Senneville	69,2	67,2	66,7
Sainte-Anne-de-Bellevue	208,4	169,2	147,0
Westmount	1 035,3	1 095,3	1 130,4
<b>Total</b>	<b>8 000,0</b>	<b>8 168,0</b>	<b>8 306,9</b>

# FIN DE LA PRÉSENTATION

# M E R C I